

La commune de Houyet recherche pour entrée immédiate :

Un(e) OUVRIER(ERE) de voirie qualifié(e) APE à temps plein

Information générale :

- Lieu de travail : Administration communale de Houyet, rue Saint-Roch, 15 à 5560 Houyet.
- Contrat : à durée déterminée de 6 mois renouvelable (en vue d'un CDI)
- Posséder obligatoirement le permis de conduire B et C

Description de la fonction :

Sous l'autorité d'un agent technique, l'ouvrier aura en charge l'ensemble des tâches liées à l'entretien (préventif comme curatif) des voiries communales ainsi que de petits travaux de maçonnerie.

En tant qu'ouvrier qualifié voirie, vous devrez :

- Exécution de divers travaux de signalisation, de terrassement, de fondation, d'égouttage et de revêtement sur le domaine public ;
- Poser des bordures et des tuyaux d'égouttage ;
- Réparation des voiries et trottoirs communaux y compris places et parkings ;
- Pose de canalisations ou drains pour l'évacuation des eaux de ruissellement y compris les filets d'eau, les avaloirs, les chambres de visites et leur raccordement ;
- Pose de tarmac y compris l'empierrement ou béton de propreté ;
- Pose de nouveaux revêtements modulaires (pavés autobloquants, en pierre naturelle, etc.)
- Utilisation de matériel spécifique aux travaux de voirie ;
- Utilisation d'engins de chantier (grues, etc.) ;
- Implanter un chantier y compris la prise de niveaux ;
- Lire et comprendre des plans ;
- Prévoir son matériel et les matériaux pour l'exécution de son chantier ;
- Calculer les quantités de matériaux nécessaires (béton, tarmac, etc.) ;
- Nettoyer, entretenir et ranger du matériel, des équipements, des véhicules et des locaux du Service Voirie.

Compétences attendues :

- Ponctualité et flexibilité au niveau des horaires ;
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Travailler seul ou en équipe ;
- Travailler de manière précise, rigoureuse et qualitative ;
- Bonne expression orale et écrite ;

- Se conformer et appliquer toutes les règles de sécurités en la matière (port des E.P.I, etc.) ;
- Capacité à faire face à une situation imprévue ;
- Faire preuve de polyvalence ;

Conditions :

- Être titulaire d'un diplôme secondaire supérieur (CESS, 6^{ème} technique, 7^{ème} professionnelle) ou tout autre titre équivalent avec validation de compétences par un centre agréé (IFAPME, titre de niveau 4 dans le domaine de la voirie, etc.)

ET

Prouver une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans les domaines visés ci-dessus ;

- Être titulaire permis B et C obligatoirement ; les permis BE et CE constituent des atouts ;

Nous offrons :

Régime de travail : Temps plein (38h/semaine)

Type de contrat : à durée déterminée de 6 mois renouvelable en vue d'un contrat à durée indéterminée.

Rémunération : Échelle barémique et grade : D1 (ouvrier(ère) qualifié(e). A l'index actuel : min 25.107,76 € - max 33.427,62 € (montants annuels bruts temps plein).

Candidatures :

Sous peine d'irrecevabilité, les candidatures sont à adresser par pli recommandé à Monsieur Didier FRIPIAT, Directeur Général, rue Saint-Roch, 15 à 5560 HOUYET, et réceptionnées pour le **09/04/2021** au plus tard (date de clôture de l'appel à candidature, le cachet de la poste faisant foi).

Les candidatures incomplètes ne seront pas acceptées.

L'acte de candidature doit être accompagné des documents suivants :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois
- une copie des titres requis.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Directeur général : 082/67.69.61 ou dg@houyet.be.